

PARIS CANADA

ORGANE INTERNATIONAL DES INTÉRÊTS CANADIENS ET FRANÇAIS

FRANCE

PRIX DU NUMÉRO : 25 Centimes | ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50

BUREAUX, 30, rue de Laroche-foucauld, Paris
Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR
FOURSIN-ESCANDE, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

PREMIÈRE ANNÉE

NUMÉRO 25

Paris, Mercredi 26 Novembre 1884

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

CANADA

PRIX DU NUMÉRO : 5 Centins | ABONNEMENTS : Un an, \$ 2.50

BUREAUX

S. MARCOTTE, AGENT GÉNÉRAL, QUÉBEC
Louis FERRAULT, AGENT, MONTRÉAL

Depuis le 15 octobre dernier, les bureaux de l'Agence du Canada et du journal PARIS-CANADA sont transférés rue de Laroche-foucauld, 30.

SOMMAIRE

La Semaine à Paris. — Notes diverses. — Le Chemin de fer Canadien du Pacifique. — Discours de M. Pailleton. — A travers le Canada : De l'Océan à l'Océan. — Quelques renseignements sur les Territoires du Nord-Ouest. — Crédit Foncier de France. — Concours littéraire franco-canadien de 1884 : la Pomme du Canada. — Bulletin financier. — Bulletin commercial.

LA SEMAINE A PARIS

Paris, 25 Novembre 1884.

Le débat sur le Tonkin vient seulement de commencer; il promet d'être long, sinon bien intéressant. Il ne présentera aucun imprévu et le dénouement en est d'avance connu.

L'opposition de gauche a commis une grosse faute en engageant prématurément le débat sur des incidents, et elle a fait la partie belle au ministère. Il n'a plus qu'à triompher. Des orateurs, fort peu ministériels, comme Mgr Freppel et M. de Mun, sont venus déclarer à la tribune que le devoir de tout bon Français, lorsque la lutte est une fois engagée, c'est de soutenir le drapeau.

C'est là, en effet, la seule politique à suivre : Renverser le ministère ne ferait pas faire un pas à la question; ce serait un encouragement donné à la Chine de persévérer dans sa résistance et ses lenteurs calculées.

Le ministère a pris la responsabilité de l'affaire du Tonkin : il doit la porter jusqu'au bout, et c'est par le résultat définitif qu'on le jugera. Les incidents plus ou moins fâcheux ou les points encore obscurs ne sauraient peser dans la balance.

On peut bien ranger parmi les surprises de la semaine l'éloge de M. Jules Ferry par M. Jules Simon, pour faire pendant à l'éloge de M. Thiers. Sans doute le panégyrique est relevé d'une pointe d'ironie, mais que de compliments sans réserve cependant !

Nous serions bien embarrassés si nous per-

dions M. Jules Ferry, écrit M. Jules Simon, et aussitôt il ajoute :

Il est vivant, très vivant, bien vivant. C'est un jeune homme pour la place qu'il occupe. Moi qui vous parle, je pourrais aisément être son père. Il a une santé de fer. Il aime le travail et le travail ne le fatigue pas. Après un discours de deux heures, qui est presque toujours un discours remarquable, il est tout prêt à recommencer. Non, non; je ne forme pas de suppositions si funèbres, et qui feraient tant de peine à tout le monde. Je supposais seulement qu'il se retirait ou qu'on le retirait du ministère. C'est déjà beaucoup supposer, je l'avoue. Je suis le premier à regarder ces deux hypothèses comme invraisemblables.

Il se plaît évidemment là où il est, et il plaît à sa majorité dans ce poste. Ce sont là leurs goûts, à lui et à elle; ils nous en donnent la preuve tous les jours. La majorité n'a pas pour lui cette docilité passionnée qu'elle montrait pour Gambetta; elle lui cède en murmurant. Il prend le vote et se console des murmures, d'autant plus qu'elle finit toujours par le consolider, même lorsqu'elle l'attaque. C'est très solide, quoique ce ne soit pas sans nuages. Ma double hypothèse est donc bien aventurée.

Pour un homme aussi malmené que M. Jules Simon par la presse républicaine, et dans une occasion assez récente par M. Jules Ferry, c'est bien de la grâce et de la bienveillance. A cette haute et piquante impartialité, on reconnaît un esprit vraiment supérieur.

Le jury, d'ordinaire composé de cœurs sensibles et de têtes faibles, a pour les erreurs de l'amour d'étranges indulgences. Le jury de Caen vient d'accorder les circonstances atténuantes à l'amant, meurtrier du mari, parce qu'il a hésité à accomplir son forfait et que ce n'est qu'au second guet-apens qu'il s'y est résolu, aux instances pressantes de sa maîtresse. Ces circonstances atténuantes signifient clairement que, dans l'esprit du jury, un homme vraiment amoureux ne peut rien refuser à la femme qu'il aime, lorsqu'elle y met de l'insistance.

Un chroniqueur du *Gaulois* critique fort le jury d'avoir réservé toute son indulgence pour l'amant et montré tant de sévérité pour la femme.

La femme, exaltée dans sa passion, dit-il, poussée par un idéal inquiet qui s'ignore, en quelque sorte sublimée par l'amour, n'a pas cru commettre un crime.

Conclusion : le jury aurait dû accorder des éloges à la pauvre femme. Il n'y aurait pas manqué si, comme le demande M. Mirbeau, les peuples étaient composés d'artistes et de poètes.

HECTOR FABRE.

NOTES DIVERSES

Sir John Macdonald vient d'être nommé Grand' Croix de l'ordre du Bain.

Un banquet sera donné en l'honneur du premier ministre canadien, le 29, à l'Empire Club, à Londres. Le marquis de Lorne présidera. On cite parmi les convives, le duc de Sutherland, les ducs de Buckingham et Chandos, lord Kimberley, lord Derby, le vicomte de Bury.

A son retour au Canada, un grand dîner sera offert à sir John, à Toronto, pour célébrer le quarantième anniversaire de son entrée dans la vie publique.

Inscrits à l'Agence du Canada, 30, rue de La Roche-foucauld : Docteur Guillaume Prévost, M. Arthur Prévost, sœur Marie de Sainte-Reine, Montréal; M. A. M. Morin, Saint-Hyacinthe; M. Henry de Lingua de Saint-Blancat, M. Jacques de Porel, M. François de la Bigne, Paris.

Les recettes du Pacifique Canadien pendant la semaine dernière se sont élevées à \$255,000 contre \$224,000 pendant la semaine correspondante en 1883, soit une augmentation de \$31,000.

Nous lisons dans la *Presse* de Montréal :

M. Maguire, consul général de la République Argentine, adresse une lettre aux journaux pour inviter les fabricants canadiens à ouvrir des relations commerciales avec ce pays qui, dit-il, importe annuellement pour plus de 4 millions de dollars de New-York.

Ces importations comprennent beaucoup d'articles fabriqués au Canada, savoir : instruments agricoles, instruments tranchants, machines diverses, fil de fer barbelé pour clôture, conserves alimentaires, etc., etc.

M. Maguire est un négociant de Québec, remarquable par son activité et sa très vive intelligence des affaires. C'est à lui que le Canada est redevable des premières relations commerciales ouvertes avec la République Argentine vers 1878. Comme représentant de ce pays, où il a fait de fréquents voyages qui l'ont mis parfaitement au courant du commerce dans le bassin de la Plata, M. Maguire

se met à la disposition des fabricants et des négociants canadiens pour leur fournir tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin. Cette initiative fait grand honneur au jeune et distingué Consul général Argentin. Elle ne peut manquer d'être fructueuse pour le commerce de ces deux pays situés chacun à l'une des pointes extrêmes du continent américain.

On télégraphie de La Pointe-au-Père, province de Québec, qu'une tempête de neige et de vent d'est s'est déchaînée tout le long de la côte. La vitesse moyenne du vent était de 70 milles à l'heure, et la mer, furieusement agitée, a traversé les routes et inondé les champs de toutes les paroisses de la côte. A La Pointe-au-Père, le phare et le bureau du télégraphe étaient entourés de toutes parts par des vagues monstrueuses, et toutes les routes étaient inondées. Plusieurs bâtiments et un grand nombre de clôtures ont été emportés, tant à La Pointe-au-Père que dans son voisinage et à Rimouski. Dans cette dernière localité, beaucoup de résidents ont évacué leurs maisons. Les rails et la chaussée du chemin de fer Intercolonial sont détruits entre Rimouski et Le Bic. La station des signaux et du télégraphe a été abandonnée par les employés, qui se sont échappés dans des bateaux.

Les avis de Rivière-du-Loup-en-Bas, province de Québec, annoncent un violent orage de neige accompagné d'un vent impétueux du nord-est. Les vagues ont balayé le quai et entraîné une quantité de planches, ainsi que le bureau télégraphique et un magasin. Près du Bic, le chemin de fer Intercolonial était submergé à 20 pieds de profondeur sur 100 pieds de long.

Les dépêches de Rimouski disent que les marées, sous l'influence d'une tempête de neige et de vent de nord-est, ont atteint une hauteur extraordinaire, et que la mer est plus grosse qu'elle ne l'a été depuis des années. La ville de Rimouski est entièrement submergée, et un grand nombre de maisons, granges, écuries et hangars ont été emportés, mais on croit que personne n'a péri. Les habitants s'enfuient en bateau de leurs maisons. Les bestiaux ont été mis en liberté et se sont réfugiés dans l'intérieur du pays. Les dommages sont évalués jusqu'à présent à \$ 30,000. On attendait avec anxiété la prochaine marée.

On lit dans une dépêche de Québec, 6 novembre :

« Il y a eu hier soir une marée extraordinairement forte à Québec, et la tempête a enflé les vagues au point que dans la soirée elles s'élevaient de 8 à 9 pieds au-dessus des quais. Les caves de tous les entrepôts du bas de la ville sont inondées. La marée est venue si subitement que personne ne l'attendait, celle d'hier matin ayant été ordinaire. Les dommages dépassent \$ 500,000 et portent sur une trentaine de négociants ou de compagnies, entre autres Archer et Leduc, farines; Nazaire Turcotte, épicerie; Garneau et Frère, nouveautés; Georges Tanguay, farines, et J. Renaud, farines. »

Une marée exceptionnelle est aussi signalée de trois points du Nouveau-Brunswick, Jacquet River, Campbellton et Dalhousie. Les dommages n'ont été sérieux qu'à Jacquet River et l'on n'a eu à déplorer de pertes d'existence nulle part.

Cette terrible tempête s'est abattue sur toute la pointe Est du continent américain et a étendu ses ravages sur toute la région; car, d'autre part, on télégraphie de Saint-Jean de Terre-Neuve qu'une tempête a causé de nombreux sinistres maritimes sur les côtes de Saint-Jean de Terre-Neuve et du Labrador. Le brick anglais *Dugong* s'est perdu corps et biens à Western Head. Les goélettes *Topsy* et *Julia* ont aussi été entièrement perdues, mais leurs équipages sont parvenus à se sauver au prix des plus grands efforts. Onze autres navires ont fait naufrage sans que l'on connaisse encore les détails de ces désastres. A Corbay, un bâtiment inconnu a péri avec toutes les personnes à bord. Il a été mis en pièces par la mer en un instant, et les épaves couvrent la plage.

LE CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

(Traduit du *Monetary Times*, de Toronto)

On a dernièrement annoncé d'une manière semi-officielle que le chemin de fer canadien du Pacifique serait ouvert, en novembre 1885, de Montréal au Pacifique.

Laissant à d'autres la tâche d'examiner quel effet la nouvelle route peut avoir sur l'avenir politique et national du Canada, nous allons essayer de montrer quelles peuvent être les modifications probables que le développement commercial du pays, découlant de l'opération de la nouvelle route, peut produire et quelles directions nouvelles peuvent être données aux affaires.

Il faut examiner aussi quelle extension l'ouverture du chemin doit donner au commerce des bois et à la construction des navires dans la Colombie britannique. Ce nouveau moyen de transport entre les territoires de l'Ouest et les provinces de l'Est ne peut manquer de produire de grands résultats commerciaux.

La perspective d'un commerce de transit considérable entre l'Asie et l'Europe par la nouvelle route devient un facteur essentiel dans l'évaluation des profits. Pendant la période de formation de ce nouveau mouvement commercial qui sera nécessairement un peu longue, de même que la création d'un mouvement local d'affaires important, on peut toujours montrer quels avantages exceptionnels le Pacifique-Canadien offrira en comparaison des autres grandes lignes continentales.

Ces avantages sont : Diminution des distances ; différences de niveau moins considérables, et aussi l'existence de dépôts inépuisables du meilleur charbon de terre pour l'usage des machines à vapeur au terminus même du chemin sur le Pacifique.

Pour les distances comparatives en faveur de la ligne canadienne, le tableau suivant règle la question :

	MILLES
De Coal-Harbour à Montréal.....	2.862
» » à New-York, via Montréal	3.241
» » à Boston » »	3.197
» » à Liverpool » »	6.075
De San Francisco à New-York.....	3.390
» » à Boston.....	3.448
» » à Liverpool, via New-York	6.830
De Yokohama à Liverpool par le Pacifique central.....	12.038
De Yokohama à Liverpool par le Pacifique-Canadien.....	10.963

Les distances étant moins grandes, le Pacifique-Canadien aura donc un immense avantage dans la compétition pour le transit direct du commerce de l'Asie et même pour le transport d'un océan à l'autre des produits que peuvent fournir divers Etats américains. On peut aussi espérer que le gouvernement impérial profitera des facilités qu'une route si directe et tout entière sur territoire anglais, lui fournira pour transporter des troupes, ainsi que l'immense quantité de provisions dont elles ont besoin, vers les stations asiatiques ou celles du Pacifique.

Quant aux richesses minérales de la Colombie britannique, nous devons dire que l'on ne connaît pas encore toute leur importance, surtout en ce qui concerne les *diamants noirs* (le charbon de terre). L'aire des roches carboniques de l'île de Vancouver s'étend depuis le cap Mudge jusqu'à un point distant de quinze milles seulement de Victoria, distance d'à peu près 130 milles, et ces roches appartiennent au crétacé et non au tertiaire.

Les produits des plus anciennes mines, situées à Nanaïmo, sont un excellent charbon bitumineux supérieur à tout ce que l'on a découvert jusqu'à présent sur la côte du Pacifique. Le charbon de Vancouver est très demandé à San Francisco depuis trente ans, pour les usages domestiques et

pour les bateaux à vapeur, et cela en dépit du tarif hostile des Etats-Unis. Ce charbon est égal à celui de West-Hartley. Près des deux tiers des charbons importés en Californie viennent de Vancouver. Le fait est que les livraisons de charbon aux mines de Nanaïmo se sont élevées de 81,000 tonnes en 1874 à 280,000 en 1882; un joli résultat. Les Américains ont fait les plus grands efforts pour découvrir quelque gisement rival au Sud du 49° degré, mais jusqu'à présent sans succès. Des formations carbonifères remontant au tertiaire occupent de vastes étendues de la terre ferme vis-à-vis de Vancouver, et ont été exploitées dans le territoire de Washington pour la consommation de San Francisco, là où l'épaisseur des lits offrait un travail rémunérateur; mais on n'a pas encore trouvé ni même cherché, sur les points correspondants de la Colombie britannique, de gisements de charbon. Cela est dû surtout à ce que le tarif américain agissait comme une barrière insurmontable au développement des richesses locales que l'on sait exister.

En comparant les avantages que peut offrir Coal-Harbour (le terminus du Pacifique-Canadien sur le Pacifique) aux diverses lignes de steamers qui rayonneront vers l'Asie ou l'Australie avec ceux du port de San Francisco, il ne faut pas oublier que ce dernier port est obligé d'aller chercher ses charbons à Vancouver ou au territoire de Washington, et que tout le charbon de Nanaïmo que les vaisseaux partant de San Francisco emportent avec eux a payé un droit considérable. Les steamers arrivant à Coal-Harbour y trouveront au contraire une quantité illimitée du meilleur charbon sortant presque directement des puits, et entièrement libre de tout droit de douane ou d'accise. Cela seul représente une économie considérable en faveur du terminus canadien, et San Francisco pourrait bien éprouver de graves difficultés à se maintenir comme tête de ligne pour les steamers allant à Hong-Kong, Yokohama ou Sydney, quand la grande voie canadienne sera définitivement ouverte au transit.

La Compagnie canadienne aura aussi ses lignes de steamers rayonnant sur les divers points de l'océan Pacifique, et pour soutenir la compétition à armes égales, il faudra que les vaisseaux partant de San Francisco aillent s'approvisionner de charbon à Vancouver, mais cela allongera considérablement leur route. Dans tous les cas, la seule logique des choses montre que, par suite du développement considérable et inévitable de Coal-Harbour, ce point pourra devenir le centre principal d'où les produits de l'Asie seront distribués sur toute la côte du Pacifique et même dans toute l'Amérique du Nord.

Une autre considération de première importance gît dans les avantages que la Colombie anglaise et le territoire de Washington offrent aux vaisseaux à voile qui peuvent arriver chargés de fret sur la côte du Pacifique. Une des conditions essentielles à la création d'un grand centre d'échanges maritimes est la facilité d'obtenir des cargaisons de retour. Sous ce rapport, Coal-Harbour offrira des avantages bien supérieurs à ceux de San Francisco, par suite de l'immense étendue et de la richesse des forêts vierges de la Colombie. Ces forêts couvrent toute cette région qu'un homme d'Etat célèbre du Canada appelait un *océan de montagnes*. Un vaisseau à voiles arrivant au port canadien n'aura pas à attendre longtemps ni à aller loin pour trouver une cargaison de retour. Il peut se rendre sous les entonnoirs de Nanaïmo et s'y charger de charbon; ou longer la Colombie ou le territoire de Washington et s'y charger de bois de construction, ou se rendre en une seule marée à Dujet-Sound où il en trouvera en quantité illimitée. Dès aujourd'hui, nombre de vaisseaux à voiles, après avoir déchargé leur cargaison à San Francisco, sont obligés de se rendre sous lest au territoire de Washington ou à la Colombie anglaise, — une distance apparente de 800 milles, mais une distance réelle de 12 à 1,500, parce qu'il faut s'éloigner considérablement d'une côte toute parsemée d'écueils jusqu'à une grande distance en mer, — pour trouver une cargaison de retour. San Francisco ne peut donc pas espérer de monopoliser à son profit le tonnage de la côte du

Pacifique, quand le port canadien sera en pleine opération. Dès aujourd'hui, les forêts de la Colombie britannique fournissent de nombreuses cargaisons des plus magnifiques bois de construction qui sont distribués dans le monde entier.

Le développement local qui doit surgir du seul commerce intérieur de province à province aussitôt que la grande voie sera livrée à la circulation, ne doit pas être perdu de vue dans nos appréciations. M. Van Horne, dans son récent rapport, affirme que chacune des grandes sections du chemin de Montréal au Pacifique donnera des profits. Pourquoi? Parce que chacune des différentes parties de la Confédération possède des ressources qui lui sont propres, et qu'un échange incessant de leurs produits respectifs doit se faire sur une grande échelle, dès qu'un moyen suffisant de communication rapide sera établi. Il s'est convaincu par ses observations personnelles sur les lieux, que les forêts que traverse la ligne au sortir des montagnes Rocheuses produiront seules un trafic considérable et surtout rémunérateur pour le chemin de fer. Il a vu des arbres de 8 et 9 pieds de diamètre, à 6 pieds au-dessus du sol, et déclare que ce produit est pratiquement inépuisable. Il y a plusieurs autres sources de trafic et de richesse locale, parmi lesquelles il faut citer surtout le charbon et les pêcheries. La richesse de ces dernières est réellement incroyable.

Ces produits sont précisément ceux dont les territoires du Nord-Ouest, en deçà de la chaîne des montagnes Rocheuses, sont privés, et ils trouveront un débouché au moyen du chemin de fer. Régina, Brandon et même Winnipeg tireront bientôt leurs charbons et leurs bois de construction du versant du Pacifique, et le saumon frais et les autres poissons de la rivière Fraser et du golfe de Géorgie et les fruits que l'on ne peut facilement obtenir dans les prairies. En retour, le cultivateur des prairies pourra fournir au mineur et au défricheur de la Colombie la base de la vie, le blé et aussi le lard, les viandes, les peaux et la laine. Le commerce interprovincial peut donc devenir très important, et aura pour effet non seulement de hâter le développement des ressources encore improductives que possède le Canada, mais aussi d'augmenter largement les relations commerciales du Canada avec l'étranger.

DISCOURS DE M. PAILLERON

L'annonce d'un discours de M. Edouard Pailleron sur les prix de vertu, avait surtout piqué la curiosité.

Disons tout de suite qu'elle a été pleinement satisfaite. Le discours de M. Pailleron est charmant d'un bout à l'autre. L'esprit y abonde et on a ri comme il y a longtemps qu'on n'avait ri dans cette petite salle de l'Institut, plus habituée aux exhortations sévères et graves qu'aux fines et délicates causeries.

C'est presque en cherchant querelle à M. Montyon que M. Pailleron a commencé sa lecture. Selon lui, le fondateur des prix de vertu serait en grande partie cause que ce qualificatif est tombé en désuétude.

Il nous paraît, dit-il, avoir maintenant, je ne sais quoi de bourgeois, de suranné, de fini qui froisse notre amour-propre et même un peu notre coquetterie. Il est certain que, pour ma part, je n'oserais jamais aujourd'hui, comme on le faisait couramment autrefois, appeler une femme « ma vertueuse amie », — surtout si elle est jeune; — ni un de mes congénères « homme vertueux », — surtout s'il est vieux. Depuis Robespierre et Saint-Just, les Français ne veulent plus être vertueux.

Et M. Pailleron complète et explique sa pensée par un apologue.

Il suppose que toutes les fées ont été conviées au baptême du peuple français. On n'en avait oublié qu'une qui, pour se venger de cette injure, apparaît grotesque et redoutable, une fois la cérémonie terminée, et s'avançant vers le berceau, dit à l'enfant :

Je suis la fée Ridicule, et, parce que les autres

n'ont pas pensé à moi, tu y penseras toujours, et, parce que tu y penseras toujours, tu cacheras soigneusement les qualités que tu as, pour montrer des défauts que tu n'as pas : Tu es doux, et l'idée seule d'avoir l'air soumis fera de toi un révolté; gai, et, dans la crainte de paraître léger, tu deviendras lourd; fin, et l'ambition d'être fort te rendra grossier; tu aimes ce qui est beau, et tu seras impressionniste; tu aimes ce qui est délicat, et tu seras naturaliste; tu aimes ce qui est honnête, et tu feras de la politique. Tu appelleras ta sensibilité, névrose, et ta fierté patriotique, chauvinisme.

Pour ne pas être dupe des sentiments, tu le seras des mots. Croyant, tu joueras le sceptique et tu resteras crédule; tu trouveras au-dessous de ta raison d'adorer le Dieu qui t'a fait, parce que tu ne le vois pas, et tu adoreras des hommes que tu verras trop et dont tu feras tes dieux, quitte à les défaire pour en refaire d'autres à leur place. Aimant, tu nieras l'amour : tout haut, tu le traiteras de vérité physiologique; tout bas, tu l'honoreras et le serviras dans ton cœur, car l'amour sera la vraie religion de la majorité des Français, — avec plus de pratiquants que de croyants, peut-être. Enfin, tu donneras chez toi, à la femme, une place qu'elle n'aura chez aucun peuple; tu aimeras les enfants plus qu'aucun ne les aime; tu paieras les impôts mieux qu'aucun ne les paie, — tu en paieras même davantage, — et tu regarderas comme une insulte qu'on t'appelle bon citoyen, bon époux et bon père, fût-ce sur ta tombe!

Il va sans dire que ce petit apologue, plein de bonne humeur et de bon sens, a été plusieurs fois interrompu par les applaudissements de toute l'assistance.

Au fond, conclut M. Pailleron, nous ne sommes pas aussi mauvais qu'on le dit, et nous ne sommes pas surtout aussi mauvais que nous nous plaisons à le dire nous-mêmes. Quand un Français dit du mal de lui, ne le croyez pas, il se vante.

Et une fois sur ce chemin, M. Pailleron arrive tout naturellement à faire à son tour l'éloge de la vertu sous toutes ses formes : charité, devoir, héroïsme. Ici encore je voudrais pouvoir citer quelques fragments de son discours, mais l'espace m'est mesuré, malheureusement, et je suis obligé de passer sous silence toutes les pages émues consacrées par l'orateur aux dévouements obscurs que l'Académie a tenu à honneur de récompenser.

Je ne puis résister cependant au plaisir de reproduire ces quelques lignes, dans lesquelles M. Pailleron explique à quels sentiments obéissent les pauvres gens qui se dévouent ainsi pour leurs semblables, — car tous les récompensés sont de pauvres gens.

On a parlé d'instinct, et même, je l'ai dit, de monomanie; on a cherché bien loin, on cherche encore... Eh bien! moi, messieurs, j'ai trouvé. Ces gens-là croient en Dieu, simplement. Le devoir peut se comprendre par la raison, la bienfaisance par la bonté, l'héroïsme par le courage, mais il n'y a que la foi qui puisse expliquer la charité. C'est un Dieu qui l'a révélée aux hommes, et elle est restée divine.

La fin du discours de M. Pailleron est très belle. Après avoir raconté en détail une série d'actes de charité, de devoir et d'héroïsme, il ajoute :

N'avais-je pas raison quand je vous disais, en commençant, que de la vertu chez nous, le nom seul est tombé en désuétude? Il y a, dans l'âme de ce pays, des réserves inconnues, des trésors ignorés semblables à ces épargnes péniblement amassées, jalousement cachées, qui, aux heures de crise, soutiennent la maison et, quelquefois, la sauvent.

Certes, ils sont nombreux, ces héros du bien dont vous m'avez chargé aujourd'hui d'écrire le nom dans vos annales, et pourtant ils ne forment pas la dixième partie de ceux que nous connaissons, la millième de ceux que nous ne connaissons pas. Cette année, comme les autres, ce n'est pas le mérite qui a manqué à la récompense, c'est la récompense qui a manqué au mérite.

Mais s'il nous reste le regret de n'avoir pu comprendre dans notre choix tous ceux qui en étaient dignes, ce regret est atténué par la certitude de réparer bientôt une injustice involontaire. Car ils nous reviendront, ces ajournés, ils nous reviendront

sûrement. On peut monter du mal au bien, on ne descend pas du bien au mal. Celui qui a fait le bien le fait toujours. La vertu, elle aussi, a ses récidivistes.

A TRAVERS LE CANADA

DE L'OcéAN A L'OcéAN

V

Ni or, ni argent, ni billets de banque n'apparaissent en ces transactions. Comme le cowrie dans certaines contrées de l'Afrique, comme autrefois le vadmél en Islande, la peau représente ici la valeur monétaire. Par exemple, un cheval est estimé soixante peaux. Pour ce capital, l'Indien peut se faire donner dans le magasin un fusil évalué à quinze peaux; une capote, dix peaux; une couverture, dix peaux; des balles et de la poudre, dix peaux; du tabac, quinze peaux; total, soixante. Ce qu'il voudrait surtout, c'est de l'alcool. Jadis, on cédait à ses ardentes convoitises, en adoucissant la dangereuse boisson, selon le tempérament des diverses peuplades. Pour le Cri, le verre d'alcool était noyé dans trois verres d'eau; pour le Pied-Noir, dans six verres. Malgré cette précaution, la maudite liqueur enflammait encore les cerveaux. Maintenant, il est absolument défendu aux employés de la Compagnie d'accorder à l'Indien une seule goutte de rhum ou d'autres spiritueux. Mais les spéculateurs qui, en vertu de la liberté de commerce, peuvent aussi trafiquer avec lui, ne craignent pas de l'enivrer pour faire un meilleur marché.

Le cercle des opérations de la Compagnie d'Hudson a été divisé en quatre départements : le département de Montréal, l'Ottawa, le golfe Saint-Laurent, la baie des Esquimaux; le département du Sud, le long des rives du lac Supérieur; le département du Nord qui s'étend jusqu'aux régions glaciales; le département de la Colombie, au-delà des montagnes Rocheuses, jusqu'aux confins de l'Amérique russe (1).

En attendant le chemin de fer, on ne peut s'aventurer dans ces deux derniers départements sans l'assistance de la compagnie.

Là, de loin en loin, s'élèvent sur cette terre déserte, comme des îlots sur l'Océan, les maisons de la compagnie. Là, le voyageur épuisé de fatigue, affamé, glacé, trouve un refuge, un foyer, puis ce qui lui sera nécessaire pour se remettre en route : des bateliers, des guides, des chevaux et une bonne quantité de provisions, car il fera peut-être 80 ou 100 lieues avant de retrouver une autre habitation humaine. La meilleure des provisions est le pemmican, fait avec la chair de bison, coupée par tranche, séchée, broyée, imprégnée de graisse fondue et comprimée dans un sac en cuir. La plupart des Indiens mangent cette masse compacte toute crue, les raffinés la font cuire. Crue ou cuite elle ne tenterait guère un Brillat-Savarin (2). Mais c'est une chose solide que ni la chaleur ni l'humidité ne détériorent. C'est, en un très petit volume, un aliment très substantiel. Deux livres de pemmican suffisent pour rassasier huit personnes (3).

Par malheur, pour faire le pemmican, il faut abattre beaucoup de bisons. Pour satisfaire aux besoins du moment, on dévaste l'avenir.

Il y a des peuplades dont la vie est liée à celle d'une plante ou d'un animal : dans les îles de l'Océanie, à l'arbre à pain; dans le Sahara, à la fécondation des dattiers; sur les rives de la Kolyma, en Sibérie, au passage des harengs ;

(1) R. Ballantyne, *The Hudson's bay*, p. 29.

(2) Le pemmican, préparé en Angleterre pour les expéditions arctiques, a plus de saveur. Il est fait avec les meilleurs morceaux de bœuf, des raisins de Corinthe et du sucre.

(3) *Ocean to Ocean*, p. 211.

dans le Groënland, au phoque; en Laponie, au renne; dans les prairies incultes de l'Amérique du Nord-Ouest, au bison.

Autrefois, entre les montagnes Rocheuses, le Mississippi, les forêts du Texas et la rivière de Saskatchewan, paissaient des troupes innombrables de bisons. L'Indien n'en prenait que ce qui lui était absolument nécessaire. L'Européen est venu, qui, pour le plaisir de chasser et de tuer, pour montrer sa prestesse de cavalier et son habileté de tireur, a fait dans ces bandes paisibles d'effroyables ravages. Puis les industriels ont appris un emploi lucratif de la peau et des cornes de bison; puis les trappeurs et les voyageurs ont reconnu l'extrême utilité du pemmican, si nutritif, si facile à transporter, et les nobles animaux sont maintenant pourchassés avec une féroce cupidité, attirés dans des palissades où on les égorge par milliers. Ils se retirent de plus en plus vers le nord et, d'année en année, leur nombre diminue. On peut prévoir le jour où ils disparaîtront.

Les Peaux-Rouges ont été aussi, par l'invasion de la race blanche, graduellement refoulés dans les sombres parages du nord et vers les montagnes du soleil couchant.

« Pauvres Indiens, dit M. Butler avec un généreux sentiment de commisération, en lisant les livres de l'ancien temps si poétiquement remémorés par Longfellow, nous y trouvons des noms de tribus indiennes qui jadis ont tenu des conseils, ont fait la guerre et la paix, et dont il ne reste maintenant plus aucune trace. D'autres ont donné leur nom à des lacs, à des rivières: Erie, Huron, Ottawa, Seneca, Cayuga. Mais depuis le jour où l'Européen découvrit le continent occidental et y fut si bien accueilli par les Peaux-Rouges, jamais ces nomades enfants de la nature n'ont été accablés comme ils le sont maintenant. Ce n'est plus contre les pionniers de France, d'Angleterre, d'Espagne qu'ils ont à lutter. Le monde entier est ligué contre eux. De terribles actes de rapacité et de cruauté ont été commis dans ces régions de l'Occident. Plus lamentables encore sont ceux qui s'accomplissent en cette glorieuse civilisation du dix-neuvième siècle.

Si le long de la frontière américaine, depuis le golfe du Mexique jusqu'aux possessions anglaises, un Indien se rend coupable d'un meurtre; s'il enlève à un colon un cheval ou un bœuf, le crime est aussitôt signalé dans les journaux des Etats-Unis. Mais les vols innombrables, les meurtres féroces accomplis par les sauvages blancs, on n'en parle point. Le pauvre Peau-Rouge n'a pas de télégraphe pour raconter ses misères et ses douleurs.

« S'il voulait se soumettre comme l'Africain et l'Asiatique, s'il voulait être notre esclave, on le laisserait vivre. Mais parce qu'il ne veut point bâtir, planter pour nous, parce qu'il persiste à vivre dans sa vie de pêcheur et de chasseur, à errer dans les belles prairies que le Grand-Esprit lui a données, parce qu'il a cette noble qualité que nous affectons de vénérer dans nos assemblées, parce qu'il veut être libre, nous le tuons. Oui, depuis le nord du Texas jusqu'à la plus lointaine montagne du Nord, tuer l'Indien, c'est la solution de la difficulté indienne.

» La peuplade des Cris est peut-être la seule qui n'ait pas souffert de l'injustice des blancs. Elle possède encore ses prairies et ses terrains de chasses. Mais ses jours sont comptés, et déjà, au fond de sa solitude, elle peut entendre le roulement des flots de la prochaine immigration.

» De l'Atlantique au Pacifique, c'est partout la même histoire. D'abord l'homme blanc, l'hôte honoré, puis l'avidé chasseur vendant l'eau-de-vie, le poison, puis le colon, l'exterminateur (1).

Ces enfants de la nature étaient pourtant très belliqueux, très fiers de leur courage, et souvent très cruels dans leurs victoires, mais d'une pa-

tience à toute épreuve dans leurs souffrances, d'une bonté et d'un dévouement sans bornes pour leurs parents et leurs amis.

Avant l'arrivée des Européens, ils avaient peu de besoins: ils n'avaient point trempé leurs lèvres à cette terrible liqueur qu'ils appellent l'eau de feu, qui les dévore; ils ne connaissaient point ces verroteries et ces quincailleries pour lesquelles ils vendent, comme Esaü pour un plat de lentilles, leur droit d'aïnesse.

Simple était leur vie, simple aussi leur idée d'un autre monde: ils pensaient qu'après leur mort ils iraient revivre dans de belles et vastes prairies, où ils auraient toujours une douce température et des chasses et des pêches faciles et abondantes (1).

A présent, ces pauvres déshérités conduisent souvent l'étranger, de forêt en forêt, dans le domaine de leurs aïeux. Ce sont des guides très doux et très fidèles.

Meilleur encore est le métis. A l'agilité et à l'instinct des Peaux-Rouges, il joint la force musculaire et la persévérance de la race européenne. Quelle que soit sa nourriture, souvent même en pleine disette, on le verra pénétrer comme le trappeur dans les bois, frayer avec ses patins un sentier sur la neige, suivre tout un jour le pas rapide de ses chiens attelés au traîneau. Il est aussi très bon batelier; il rame d'un bras vigoureux, et quand il arrive à un rapide, il prend tranquillement son canot sur ses épaules, le transporte par terre de l'autre côté de la cascade, puis le remet à l'eau.

Il fabrique très habilement ces légères embarcations avec des écorces de bouleau; ici, comme dans les contrées septentrionales de l'Europe, le bouleau est d'une grande utilité. Au siècle dernier, M. Hearne trouvait au nord de la baie d'Hudson des Indiens qui, n'ayant aucun ustensile en fer, cuisaient leur quartier d'élan ou de bison dans des vases en écorce de bouleau. Et comment! La pièce de viande était mise au fond du vase, les Indiens la faisaient bouillir en jetant à diverses reprises dans l'eau qui la recouvrait des pierres rougies au feu (2).

Le bouillon ainsi préparé n'était, il faut le dire, pas très clair, et le morceau de venaison pouvait bien être criblé de petits cailloux. Mais les bonnes gens n'y regardaient pas de si près. On les eût bien étonnés en leur révélant quelques-uns de nos raffinements culinaires.

Au fort Garry, lord Milton et le docteur Cheadle ont pris, pour les aider dans leur voyage, quatre métis d'origine canadienne, et n'ont eu qu'à s'en louer. L'un d'eux avait seulement un penchant un peu trop vif pour la bouteille, et il disait naïvement en son rustique dialecte: « Je boive pas souvent, mais quand je boive, je boive comme il faut. »

Cependant il parvint à se maîtriser et fit très bien son service.

Un autre métis canadien, nommé Louis Battente, a suivi nos voyageurs, avec sa femme et ses enfants, jusque dans la Colombie; il n'avait qu'un bras, l'autre ayant été brisé par l'explosion d'un canon de fusil. Cette infirmité ne l'a point empêché de travailler vaillamment pour eux et de leur être très utile en de pénibles occasions.

Les légendes du moyen âge racontent le châtiement des châtelaines qui, dans leur passion pour la chasse, ont profané par leur tapage le saint jour du dimanche et conduit leur meute à travers les champs du laboureur. L'ürger a glorifié ces légendes par un de ses chants les plus populaires: *Der wild Jäger*.

Sans manquer aux prescriptions du dimanche, sans endommager les moissons du pauvre, ne méritent-ils pas un sévère avertissement les chasseurs qui poursuivent les innocentes bêtes du bon Dieu; les oiseaux qui égayent le passant par leurs mélodies et préservent les plantes du

fléau des insectes; les oiseaux qui, des pays lointains reviennent avec confiance nicher dans nos bois ou le long de nos rivières, et les inoffensifs, les doux, les gracieux animaux, l'isard, le chamois, la gazelle? Une Volkssage de la Suisse nous fait voir comme les cigognes se souviennent d'un acte de cruauté, et Coleridge a dit la punition de celui qui avait tué l'innocent albatros:

He prayeth well who loweth well
Both man, and bird, and beast (1).

N'est-ce pas pour avoir voulu tuer des perdrix, des grouses, des cygnes, que MM. Cheadle et Milton, ces deux braves gentlemen, ont pendant plusieurs mois subi de rudes souffrances?

Dans l'espoir de faire des chasses extraordinaires, ils ont eu l'idée de passer l'hiver en pleine campagne, à 30 lieues environ du fort Carlton, de se construire une cabane avec des poutres de sapins, posées l'une sur l'autre, et réunies aux quatre coins par des mortaises. Avec des lattes et de la terre glaise, ils se sont fait une cheminée, une porte avec deux planches, une vitre avec une feuille de parchemin. Leurs guides leur ont procuré les seuls moyens de locomotion que l'on puisse employer dans ces plaines septentrionales, dès le commencement de la mauvaise saison: des raquettes, des traîneaux. La raquette est une espèce de patin long et large en bois léger. Avec cet instrument, l'Indien, comme le Lapon, marche rapidement sur la neige. Les traîneaux, fort étroits et de 8 à 9 pieds de longueur, sont faits avec des planchettes de quelques centimètres d'épaisseur (2). A ces frères véhicules, on attelle, à la suite l'un de l'autre, une demi-douzaine de chiens.

Ces chers animaux, ces fidèles compagnons de l'homme dans toutes les conditions de la vie et dans toutes les contrées, ont ici un rude métier. Il n'y a ici ni chien terrier, ni chien d'arrêt, ni chien couchant, ni chien de berger, ni lévrier, ni griffon, ni le savant chien du régiment, ni le galant havanais. Tous les chiens du Nord-Ouest américain, comme ceux du Kamtschatka et d'autres régions arctiques sont astreints à la même tâche. Tous doivent être attelés à de grossières machines avec de grossières courroies pour trainer l'homme et ses bagages.

On dit qu'ils sont souvent rebelles, qu'ils se roulent avec colère dans la neige, brisant leurs liens, renversant le traîneau. Je le crois bien. L'état de bêtes de somme les humilie, l'esclavage les indignes, les mauvais traitements les révoltent.

Ils obéissent plus aisément à la parole de l'homme qu'aux coups de fouet. Ces bons chiens du Nord-Ouest, on pourrait les citer comme des philologues, ils comprennent le dialecte des Peaux-Rouges et l'anglais et le français. Mais ce qui exerce sur eux la plus puissante action, c'est la langue française très accentuée avec d'énormes jurons.

M. Butler, que je me plais à citer parce qu'il exprime dans son livre pour tous les êtres souffrants tant de généreux sentiments de sympathie, M. Butler raconte cette curieuse histoire:

Un haut dignitaire de l'Eglise canadienne faisait, en hiver, une tournée dans les missions du Nord-Est. Ses chiens cheminaient lentement. Arrivés aux pieds d'une colline, ils s'arrêtèrent comme s'ils ne pouvaient aller plus loin. Le conducteur faisait claquer inutilement son fouet.

« Ah! lui dit le prélat, vous m'avez fourni un mauvais attelage.

— Non, monseigneur, répliqua-t-il, mais c'est mon respect pour vous qui m'empêche de lui donner toute sa vigueur. Si vous voulez me permettre d'employer mon moyen habituel, vous verrez comme il marchera.

(1) Il prie bien celui qui aime bien l'homme, l'oiseau, la bête (*The Old Mariner*).

(2) Pour tailler ces planchettes et faire d'autres ouvrages en bois, longtemps les Indiens du Nord n'ont eu d'autres ustensiles que des dents de castor. S. Hearne, t. II.

(1) *The Great Lone Land*, p. 240.

(1) Jacques Cartier, *Seconde Navigation*, chap. X; Nicolas Perrot, *Mémoire sur les mœurs, costumes et religion des sauvages*, chap. IX.

(2) *Voyage à l'Océan nord*, t. II, p. 109.

— Faites », répondit le prélat.

Alors le conducteur se met à crier d'une voix vibrante :

« Sacré nom d'un chien ! sacré nom du diable ! mille tonnerres ! »

Et d'autres mots encore plus retentissants.

Aussitôt les bonnes bêtes se relèvent, tirent le traîneau et, d'un pas rapide, gravissent la colline.

Dans leurs campements, les deux vaillants voyageurs n'ont point trouvé le gibier qu'ils espéraient, et l'hiver est venu dès le mois d'octobre, le terrible hiver du Nord, le froid aigu dans leur cabane, auprès de leur foyer, le froid mortel en dehors. Un jour, lord Milton, enveloppé des pieds à la tête dans des vêtements de laine et d'épaisses fourrures, a entrepris d'aller à quelques lieues de distance trouver un trappeur indien avec lequel il espérait faire une chasse fructueuse.

XAVIER MARMIER,
De l'Académie française.

(A suivre.)

QUELQUES RENSEIGNEMENTS

SUR LES

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DONNÉS PAR LES COLONS VENUS DES ÉTATS-UNIS

Je suis venu ici, dit Hanna Reeve (de Tohithead), Guiwold), dans l'été de 1881, de Oil city, Pensylvanie. J'ai une ferme de 1,000 acres, couverte de deux pieds d'épaisseur d'humus noir, avec une argile jaune comme sous sol. J'aime ce climat qui est sain et salubre et qui ne m'a jamais causé le moindre inconfort. J'aurai une production de blé de 25 minots à l'acre (1) et j'en ai ensemencé 170 acres. J'ai 70 acres semés en orge, et j'en attends 45 minots à l'acre. L'avoine me produit 30 minots à l'acre, sur 15 acres ensemencés. Mon lin est superbe et me donnera 16 minots de graine à l'acre. J'ai sept chevaux, une paire de bœufs et une vache. Le bétail se nourrit parfaitement de l'herbe sauvage et ne souffre pas de l'hiver. On les tient alors dans les étables.

MM. Caffèratta et Jeffard, venus du Wisconsin, écrivent :

Ce pays est sans rival pour la culture du blé. Les agences d'émigration trompent souvent les gens en leur disant bien des choses fausses et en exagérant le bien ou le mal. Nous sommes dans tous les cas, quant à nous-mêmes, satisfaits et du pays, et du sol, et du climat et de notre perspective d'avenir. Il faut néanmoins un peu de capital pour s'établir confortablement, disons à peu près trois cents louis. Notre ferme, dont chacun de nous a 320 acres, est un humus sablonneux avec neuf pouces d'épaisseur d'humus noir à la superficie.

Nous avons de suite mis 60 acres en culture et obtenons de 25 à 30 minots de blé à l'acre. L'avoine nous produit de 40 à 50 minots à l'acre. Nous n'avons pas encore semé assez d'orge ou de légumes pour en parler en connaissance de cause. Nous avons quatre chevaux et un poney qui vont à merveille. Le foin sauvage est excellent pour les chevaux. Le climat est particulièrement sain et nous avons de l'eau excellente dans un puits de 80 pieds de profondeur.

Robert Connell, du comté d'Ospuy, écrit.

Je suis venu ici, de l'Etat du Michigan, en juillet 1881 avec 700 dollars. Ma ferme, qui est de 480 acres en vaut maintenant 3,000. Elle est formée d'un humus noir d'un à deux pieds d'épaisseur avec mélange de sable par endroits. J'aime le climat quoiqu'il soit nécessaire de se vêtir chaudement. Il est parfaitement sain. Nous avons de l'eau en quantité et nous la trouvons à 36 pieds de profondeur. Il faut ici joindre l'élève du bétail à la culture.

(1) Il paraît y avoir une erreur ici. Le calcaire carbonifère dont il est question doit remonter à l'époque carbonifère et ne saurait appartenir au crétacé.

Je trouve néanmoins que les provisions sont encore un peu chères.

Robert Mac Knight écrit :

Je suis venu ici du comté d'Oxford, dans Ontario, en avril 79 et j'ai acheté 640 acres de terre du gouvernement. J'avais un capital de 5,000 dollars. J'ai maintenant 160 acres en pleine culture. J'ai fait d'abord un *log house* qui m'a coûté 200 dollars. J'estime aujourd'hui ma propriété à 10,000 dollars.

Ma récolte pour cette année sera : 55 acres semés en blé à 20 minots l'acre ; 26 acres en avoine à 55 minots l'acre ; 17 acres en orge à 45 minots l'acre, et divers légumes. Mes pommes de terre rendent de 200 à 400 minots à l'acre et mes betteraves de 400 à 600 minots à l'acre. Les légumes croissent sans peine et je puis cultiver la rhubarbe, la betterave, le maïs, les oignons, le panais, les choux, la tomate, la carotte, les pois, la fève, le chou-fleur, l'asperge, le melon, le concombre, la citrouille, etc.

On a à l'état sauvage, ou l'on cultive, la poire, la framboise, la groseille, la gadelle, l'atocas, les prunes, les mûres, les bluets, et la cerise à grappes. Le lin réussit magnifiquement.

Le sol est un humus argileux, de trois pieds d'épaisseur. L'engrais n'est nullement nécessaire pendant les premières années. J'ai d'immenses quantités de foin, et le bétail s'accommode parfaitement du foin sauvage. Je n'ai aucune difficulté à le tenir gras en hiver, le laissant courir le jour et l'enfermant la nuit à l'étable. J'ai 4 chevaux, 29 têtes de bétail, outre les moutons et les porcs. L'hiver ne m'a causé aucune espèce de dommage et le climat est admirablement sain. L'hiver commence vers le 20 novembre et dure jusqu'au 15 avril. On peut commencer les labours vers le 20 avril et récolter vers le 12 août. Mes clôtures sont en fer barbelé, coûtant 108 dollars par mille, poteaux compris. Je me chauffe avec du bois que j'obtiens facilement en ayant 50 acres sur ma terre. J'ai de l'eau en abondance soit de la rivière de la Boyne, soit d'un puits de 12 pieds seulement de profondeur. J'estime le coût du premier labour à \$2,50 l'acre.

Les moutons paient très bien et je trouve que l'élève du bétail combinée avec la culture des grains est très profitable même en tenant le bétail établi l'hiver. Les gelées sont très rares pendant l'été.

John B. Davis est allé s'établir à Mac Lean, sur l'Assiniboine, en 1882, avec quinze dollars en poche. Il a obtenu tant par achat que sur avance 480 acres de terre qu'il évalue aujourd'hui à \$ 5,000. Il s'est bâti une maison en charpente qui lui a coûté 400 dollars. Il a récolté cette année 600 minots de blé, outre de l'orge et de l'avoine et une grande variété de légumes. Il a de l'eau en abondance dans un puits de six pieds de profondeur.

M. Knight est venu d'Angleterre avec un capital de 2,000 dollars, avec lesquels il a acheté 800 acres de terre. Il s'est occupé surtout de l'élève du bétail. Il récolte 40 minots de blé à l'acre et 160 minots de pommes de terre. Sans l'ombre d'engrais il a eu de magnifiques légumes de son jardin. Les animaux engraisent sur le foin sauvage seul et hivernent parfaitement sans aucune autre nourriture. Il pourrait obtenir un prix, dit-il, en Angleterre pour du bœuf de la Noël. Il aime le climat et son froid sec vivifiant, qui est souverainement favorable aux poumons. Tous ceux qui peuvent commander un petit capital de 800 à 1,000 dollars ne peuvent mieux faire que de venir l'appliquer ici. Ce pays a un immense avenir devant lui et peut nourrir bien des millions de ces travailleurs qui souffrent du besoin et de la pauvreté dans les vieux pays.

William Reid, de Rapid city, est arrivé dans le Nord-Ouest avec deux dollars et quart en 1879. Il a maintenant 480 acres de terre superbe. Il n'avait jamais cultivé la terre avant de venir au Nord-Ouest, car il était cordonnier de son métier.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Les obligations foncières et communales sont toujours recherchées, et notamment les obligations à lots 1879 et 1880. Cette fermeté s'est maintenue, malgré le mouvement de baisse qui a eu lieu la semaine dernière sur le marché.

Le Crédit Foncier vient de publier son bilan. Il ressort de cet important document qu'à la fin des dix premiers mois de l'année, le compte des profits et pertes s'élevait à 18,142,419 fr., contre 17,860,875 francs l'an dernier à la même date. Les frais généraux s'étant accrus de 86,665 fr., l'augmentation des bénéfices nets ressort à 194,879 fr. Le dividende sera donc au moins égal à celui de l'année dernière. Le montant des obligations foncières et communales en circulation est de 2,578,795,320 fr., celui des prêts hypothécaires et communaux est de 2,720,761,851 fr. C'est à l'aide d'un prélèvement sur le capital et sur les réserves que le Crédit Foncier a fait face à l'excédent des prêts sur les emprunts.

Société artistique, littéraire et agronomique

LA POMME À CIDRE

CONCOURS LITTÉRAIRE FRANCO-CANADIEN DE 1884

SUR LA POMME DE CANADA

(Présidence d'honneur de MM. Eugène GRANGÉ, président du Caveau, et Hector FABRE, commissaire général du Canada à Paris.)

CONCOURS SPÉCIAL DES DAMES

1^{er} prix (médaillon d'argent offerte par l'Alliance des Poètes de Toulouse) : Mlle Céline Foillet, 3, rue Duguay-Trouin, à Brest (Finistère).

2^e prix (Recueil des chants populaires de Bretagne, offert par le *Gleaner Savenaisien*) : Mlle Alix Renier, de Jupille-lez-Liège (Belgique).

CONCOURS DES MESSIEURS

1^{re} section : Comédies et Saynètes

1^{er} prix (médaillon d'argent) : M. Edmond Sautereau, professeur de troisième au lycée de Caen (Calvados).

2^e prix (Collection de la *Revue générale*) : M. André Laurent-Champrosay, rue de la Poterie, à Argentan (Orne).

Accessit (publications) : M. Camille Ducor, avenue des Casernes, n° 6, à Béziers (Hérault).

2^e section : Poésies proprement dites

Grand prix d'honneur (Œuvres complètes et illustrées d'Alfred de Musset, grande édition Charpentier, 11 volumes) : M. Célestin-Aimé Pret, avocat à la Cour d'appel, docteur en droit, 39, boulevard Arago.

1^{er} prix (grande médaille d'argent) : M. Grégoire Audet-Lapointe, de Québec (Canada).

Trois seconds prix *ex-æquo* (médaillons de bronze) : 1. M. Eugène Longuet, à Roiville, près Ticheville (Orne) ; — 2. M. Ferdinand Huard, 38, rue de Lille, Paris ; — 3. M. Charles Duffart, 80, rue Saint-Jacques, Bordeaux (Gironde).

Deux troisièmes prix (publications littéraires) : 1. M. Victor Sirot, 126, rue de la Chapelle, Paris ; — 2. M. Robelin, de Chorey, par Beaune (Côte-d'Or).

Trois mentions très honorables (volumes) : 1. M. Georges Montigny, 20, villa Molitor, Auteuil ; — 2. M. Julien Renard, 119, cité Bessemer, à Denain (Nord) ; — 3. Comte G. de Villeneuve-Guibert, au Manoir de Beaulieu, à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire).

Cinq mentions honorables (brochures) : 1. M. Achille Grisard, place de la Liberté, à Denain (Nord) ; — 2. M. Edmond-Alfred Bouillon, instituteur-adjoint, à Creil (Oise) ; — 3. M. Albon Julienne, 14, rue de Metz, au Havre (Seine-Inférieure) ; — 4. M. P. Deschamps, conducteur des Ponts et Chaussées, à Etampes (Seine-et-Oise) ; — 5. M. Albert Anguet, au Tremblay, près le Neubourg (Eure).

Les vingt lauréats recevront, en plus, un diplôme artistique et l'insigne floral dont le type est à l'étude, aux couleurs sociales rose-pomme et vert-mousse. Ils ont, enfin, le droit au pichet, lequel grève la cave sociale, à leur profit, d'une servitude *stillicidii cidrensis captandi* à première réquisition.

Certifié par les trois secrétaires de la Pomme-à-Cidre : Le Breton-Normand, M. Emile ASSE, membre associé du Caveau ; — le Picard, M. Léon BARAT, rédacteur au *Journal d'Amiens* ; — le Canadien, M. FOURSIN-ESCANDE, secrétaire de rédaction de *Paris-Canada*.

N. B. — Le concours de 1885 aura pour principaux sujets le poète picard Gresset et le marin breton Jacques Cartier. Siège central à Paris, 40, boulevard du Montparnasse.

BULLETIN FINANCIER

BOURSE DE PARIS

DU 25 NOVEMBRE

Fonds d'Etat

3 0 0 français.....	79 05
3 0 0 amortissable.....	80 60
4 1 2 0 0 ancien.....	104 15
4 1 2 0 0 1883.....	108 70
Emp. Canada, 4 0 0 garantis, r. 1903-1904-1908-1910-1913 (négo. ch. fixe 25.20).....	...
Id. 4 0 0 non garantis, r. 1904-1905-1906-1908 (négo. ch. fixe 25.20).....	...
Emp. du gouv. de Québec 1880, 4 1/2 0 0, remb. à 500 fr., t. p.....	512 50

Valeurs de Crédit (Actions)

Banque de France.....	5180 ..
Banque d'Escompte.....	508 75
Banque de Paris.....	725 ..
Comptoir d'Escompte.....	955 ..
Crédit Foncier de France.....	1300 ..
Crédit Foncier Franco-Canad. en. act. 500 f., 125 fr. payés (nominatives).....	450 ..

Chemins de Fer (Actions)

Est.....	780 ..
Lyon.....	1245 ..
Midi.....	1157 50
Nord.....	1665 ..
Orléans.....	1320 ..
Ouest.....	830 ..

Valeurs diverses (Actions)

Gaz Parisien.....	1520 ..
Omnibus.....	1212 50
Canal de Panama.....	487 50
Canal de Suez.....	1912 50

BOURSE DE LONDRES

DU 20 NOVEMBRE

Emprunts Canadiens

Canada 1860 5 0/0.....	101 1/2	102 1/2
— 1868 5 0/0.....	110 ..	112 ..
— 1868-78 4 0/0.....
— 1874-79 4 0/0.....	103 ..	104 ..
— 1884 4 1/2 0/0.....	91 1/2	92 ..
Province de Québec 1874 5 0/0.....	105 ..	107 ..
— 1876 5 0/0.....	105 ..	107 ..
— 1879 5 0/0.....
— 1880 4 1/2 0/0.....	102 ..	104 ..
— 1883 5 0/0.....	105 ..	108 ..
Prov. du Nouveau-Brunswick 6 0/0.....	104 ..	110 ..
Prov. de la Nouvelle-Ecosse 6 0/0.....	102 ..	104 ..
Prov. de la Colombie brit. 6 0/0.....	110 ..	112 ..
— 1877 6 0/0.....	123 ..	126 ..
Ville de Québec 1872 6 0/0.....	109 ..	111 ..
— 1873 6 0/0.....	109 ..	111 ..
— 1875 6 0/0.....	117 ..	119 ..
— 1878 6 0/0.....	117 ..	119 ..
— 1880 6 0/0.....
Ville de Montréal 1873 5 0/0.....	105 ..	107 ..
— 1874 5 0/0.....	105 ..	107 ..
— 1879 5 0/0.....	105 ..	107 ..
Ville d'Ottawa, juin 1873 6 0/0.....	110 ..	112 ..
— oct. 1873 6 0/0.....	109 ..	111 ..
— mai 1875 6 0/0.....	115 ..	117 ..
— oct. 1875 6 0/0.....	113 ..	115 ..
Ville de Toronto 6 0/0.....	109 ..	115 ..
— 1874-76 6 0/0.....	113 ..	120 ..
— 1876-77 6 0/0.....	116 ..	118 ..
— 1879 5 0/0.....	106 ..	107 ..
— 1882-83 4 0/0.....	95 ..	97 ..
Ville de Winnipeg 1875 6 0/0.....	109 ..	111 ..
— 1883 6 0/0.....	113 ..	115 ..
— 1884 5 0/0.....	103 ..	105 ..

Banques Canadiennes

Banque de Montréal, act. de \$ 200, tout payé.....	367 ..	369 ..
Banque de l'Amérique britannique du Nord, act. de £ 50, t. p.....	54 ..	56 ..
Banque de la Colombie britannique, act. de £ 20, t. p.....	22 1/2	23 1/2

Chemins de Fer

Atlantique et Saint-Laurent, act. de £ 100.....	131 ..	133 ..
Canada Central, bons 5 0/0, 1 ^{re} hypothèque.....	105 ..	107 ..
Pacifique Canadien, act. de \$ 100, obl. fone 5 0/0.....	45 1/2	45 3/4
Grand Tronc, Baie Georgienne et Lac Erié, bons 5 0/0, 1 ^{re} hyp.....	94 ..	96 ..
Grand Tronc Junction, —.....	100 ..	102 ..

Grand Tronc Canada, ob. 50 0/0, 1 ^{re} h.....	111 ..	115 ..
— ob. 40 0/0, —.....	87 ..	89 ..
— act. 1 ^{re} série.....	74 1/2	74 3/4
— 2 ^e série.....	44 1/2	44 3/4
— 3 ^e série.....	21 1/2	22 1/2
— non privi.....	9 1/2	9 3/4
— (Gr. Oc.), ob. 50 0/0 de £ 100.....	111 ..	113 ..
— bons 6 0/0.....	108 ..	110 ..
Montréal et Champlain Junction, b. 5 0/0, 1 ^{re} hyp.....	92 ..	94 ..
Montréal et Sorel, act. de \$ 100, t. p.....
— bons 6 0/0, 1 ^{re} h.....
Québec Central, bons 5 0/0, 1 ^{re} h.....	30 ..	35 ..
— act. de £ 25, t. p.....
St-Laurent et Ottawa, b. 6 0/0, 1 ^{re} h.....	75 ..	80 ..

BOURSE DE MONTRÉAL

DU 14 NOVEMBRE

	Cours cotés par \$ 100	
	Vente	Offre
Banque de Montréal, act. de \$ 200, dernier dividende semestriel 50 0.....	189 1/2	190 ..
Banque d'Ontario, act. de \$ 100, d.d.s. 3 0/0.....	107 1/2	110 ..
Banque du Peuple, act. de \$ 50, d. d. s. 2 1/2 0/0.....	42 ..	44 ..
Banque Molson, act. de \$ 50, d. d. s. 4 0/0.....	107 ..	110 ..
Banque de Toronto, act. de \$ 100, d.d.s. 4 0/0.....	172 1/2	174 ..
Banque Jacques Cartier, act. de \$ 25, d.d.s. 3 1/2.....	65 ..	85 ..
Banque des Marchands, act. de \$ 100, d.d.s. 3 1/2.....	110 1/2	111 ..
Banque de Québec, act. de \$ 100, d.d.s. 3 1/2.....	...	110 ..
Banq. Nationale, act. de \$ 100, d.d.s. Banque des Cantons de l'Est, act. de \$ 50, dern. div. semest. 3 1/2.....	59 ..	60 ..
Banque Union, act. de \$ 100, d. d. s. 3 0/0.....	...	82 1/2
Banque Fédérale, act. de \$ 100, d. d. s. 5 0/0.....	48 1/2	50 ..
Banque Impériale, act. de \$ 100, d. d. s. 4 0/0.....
Banque du Dominion, act. de \$ 50, d.d.s. 5 0/0.....
Banque de Hamilton, act. de \$ 100, d. d. s. 4 0/0.....
Banque d'Hochelega, act. de \$ 100, d. d. s. 3 0/0.....	65 ..	100 ..
Banque Ville-Marie, dern. div. s. 3 0/0.....	75
Télégr. de Montréal, act. de \$ 40, d. d. s. 4 0/0.....	110 ..	111 ..
— du Dominion, act. de \$ 40, d. d. s. 3 0/0.....	...	80 ..
C ^e de navigation du Richelieu et Ontario, act. de \$ 100, d. d. s. 3 0/0.....	57 1/2	58 ..
Ville de Montréal 5 0/0.....	108 ..	110 ..
Société de Construction de Montréal, act. de \$ 50.....	57 1/2	60 ..
Canada Central, bons.....	100
Chemin de fer du Pacifique Canadien, act. de \$ 100, d. d. s. 2 1/2 0/0.....	43 1/2	45 ..

BULLETIN COMMERCIAL

POIDS ET MESURES

L'usage du système décimal français est facultatif et légal au Canada.

La livre est égale à.....	0 kilogram, 453,59
La tonne à.....	907 kilogram.
Le gallon contient.....	4 litres, 54
Le minot contient.....	36 litres, 34
La verge est de.....	0 mètre, 91
Le pied est de.....	0 mètre, 30
Le mille est de.....	1,609 mètres
L'acre a une superficie de.....	40 ares, 47
La piastre (\$), divisée en 100 centins, vaut (saut les variations du change) 5 fr. 25.	

Paris, 25 novembre 1884.

BLÉ. — Marché calme.

Nous cotons à 12 h. 1/4 :	
Livable Novembre.....	21 15 à 21 50
— Décembre.....	21 25 à 21 50
— Janv.-Fév.....	21 35 à 21 50
— 4 de Mars.....	22 25 à 22 50

Les 100 k. nets, compt.; poids naturel. 77 à 75 k. à l'hect.

Les blés à livrer sont lourds au début, avec quelques petites affaires sur les premiers; en clôture, les prix sont plus fermes.

SEIGLES. — Les seigles sont bien tenus sur le courant, le livable est lourd.

Livable Novembre.....	16 25 à 16 50
— Décembre.....	16 25 à 16 75
— Janv.-Fév.....	16 50 à 16 75
— 4 de Mars.....	17 25 à 17 50

Poids naturel 72 à 70 k. à l'hect., 100 k. nets cpt.

AVOINES. — Les avoines sont assez fermes, les transactions ne portent guère que sur le livable.

Livable Novembre.....	17 50 à 17 75
— Décembre.....	17 50 à 17 75
— Janv.-Fév.....	17 75 à 18 ..
— 4 de Mars.....	18 50 à 18 75

Poids naturel 45 à 47 k. à l'hect., 100 k. nets comptant.

Montréal, 14 novembre 1884.

Nous n'avons rien à changer à ce que nous avons dit précédemment. La position en Europe maintient la tendance à la baisse. Les marchés américains ne semblent pas dans ce moment résister au courant, ils baissent également.

Quantités disponibles aux Etats-Unis et au Canada:

	8 nov. 1884	1 ^{re} nov. 1884
Farine, minots.....	38,343,187	36,003,148
Blé.....	4,448,873	5,175,924
Avoine.....	3,261,944	3,664,362
Seigle.....	577,605	553,785
Orge.....	2,228,445	2,055,121

On cote :

BLE.—Canada rouge d'hiver, le minot... \$ 0,83
Canada du printemps, le minot..... \$ 0,84
Poids légal au minot, 60 livres.
SEIGLE. — Le minot..... \$ 0,64
Poids légal au minot, 50 livres.
AVOINE. — Le minot..... \$ 0,51
Poids légal, 34 livres.
ORGE. — Le minot..... \$ 0,55
POIS. — Le minot..... \$ 0,73
MAIS. — Le minot..... \$ 0,70

MARCHÉ AUX BESTIAUX

PARIS La Villette 24 nov.	AMENÉS		VENDUS		INVEND	POIDS moyen
Bœufs.....	3.009	2.437	572	342 k.		
Vaches.....	1.141	873	268	222		
Taureaux.....	126	105	21	377		
Veaux.....	889	631	258	80		
Moutons.....	19.914	16.914	3.000	20		
Porcs gras.....	2.607	2.455	157	78		
Porcs maigres.....	"	"	"	"		

	VIANDE NETTE			POIDS VIF		
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs...le kil.	1 60	1 48	1 36	. 96	. 81	. 58
Vaches.....	1 56	1 36	1 10	. 94	. 74	. 55
Taureaux.....	1 44	1 30	1 05	. 86	. 65	. 52
Veaux.....	1 80	1 60	1 50	1 08	. 88	. 72
Moutons.....	1 85	1 65	1 45	1 10	. 90	. 72
Porcs gras.....	1 22	1 15	1 05	. 84	. 78	. 70
Porcs maigres.....

Peaux de moutons : rases..... 2 .. à 4 50

— demi-laine..... 4 50 à 6 50

Pointe-Saint-Charles, Montréal,
14 novembre 1884.

Exportation pour la semaine écoulée :

	Bœufs	Moutons
L. Manitoba, Liverpool.....	264	1.498
Corean, Glasgow.....	487
Dacona, London.....	92	496
	843	1.994

Le Lake Manitoba a pris 819 quartiers de bœuf pour Liverpool, portant les expéditions jusqu'à ce jour à 15,132 quartiers.

A VENDRE à Saint-Henri-de-Lévis, une très BELLE PROPRIÉTÉ d'une contenance d'environ 40 hectares en culture, avec bois, bâtiments de ferme en parfait état et maison d'habitation. Le chemin de fer Québec-Central! passe à trois cents mètres de cette propriété. Prix avec facilités de paiement : 19,000 francs (\$ 3,600).

S'adresser pour renseignements détaillés et offres, au propriétaire, M. Jean Pâquet, à Saint-Henri-de-Lévis, près Québec (Canada).

Ou aux bureaux du journal : 30, rue de Larochefoucauld, Paris.

Le Gérant : FOURSIN.

Paris. — Imp. Dubuisson, imprimeur breveté,
rue Coq-Héron, 5.

LE
NORD-OUEST CANADIEN

ET LE

MANITOBA

CONCESSIONS GRATUITES

60,000,000 d'Hectares

DE TERRES A BLÉ

LES PLUS FERTILES DU MONDE

ET

20,000,000 d'Hectares

EN PRAIRIES

Le Chemin de fer du Pacifique est maintenant à 900 milles à l'ouest de Winnipeg, et atteint le sommet des Montagnes Rocheuses. La ligne de Winnipeg à la Baie du Tonnerre sur le lac Supérieur est livrée à l'exploitation.

La longueur totale du réseau actuellement terminé est de 2,240 milles. La ligne entière sera achevée et inaugurée en 1885.

La grande région de terres à blé comprend les vallées de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan, de la Qu'Appelle, etc., etc. Ces territoires sont également très riches en mines, notamment de charbon d'une excellente qualité.

Climat très salubre.

65 hectares sont concédés gratuitement aux colons dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc. :

Au Bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire; M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John Dyke, Water-Street, 15, Liverpool;

Et à M. Hector FABRE

COMMISSAIRE-GÉNÉRAL DU CANADA

30, rue de Larocheoucauld, 30

PARIS

NOUVELLES
SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées.
CHARLES NODIER.

REVUE LITTÉRAIRE

Paraissant par livraisons mensuelles de 48 pages

ABONNEMENT : 10 Francs PAR AN

PAYABLES D'AVANCE

S'adresser à **M. EMILE GIROUARD**

Administrateur du PARIS-CANADA

30, RUE DE LAROCHEFOUCAULD

PARIS

Directeur : **M. Louis-H. TACHÉ**

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

OTTAWA (CANADA)

Volumes I et II (1882-1883)

En vente à 7 fr. 50 le Volume.

LA COMPAGNIE DE

Navigation Richelieu et Ontario

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

QUEBEC ET MONTRÉAL

Cette magnifique ligne est composée des steamers de première classe suivants :

QUÉBEC ET MONTRÉAL

Départ de Montréal, tous les jours, sept heures du soir; départ de Québec, tous les jours, cinq heures du soir.

ENTRE

MONTRÉAL et TORONTO

Les steamers

CORSICAN,

ALGÉRIAN

et CORINTHIAN

Un de ces steamers quittera, tous les mardis, jeudis et samedis, le bassin du Canal à 9 heures, et Lachine à l'arrivée du train qui part de la gare Bonaventure à midi, pour

TORONTO

Et les ports intermédiaires, se raccordant directement à

Prescott et Brockville

Avec les chemins de fer d'OTTAWA, PERTH, ARNPRIOR, etc. à

TORONTO

Avec les chemins de fer qui conduisent à tous les points de l'Ouest.

J.-B. LABELLE,

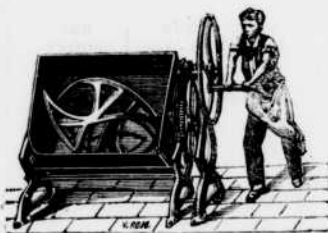
gérant.

19 mai 1884.

PÉTRISSEURS MÉCANIQUES O. BOLAND

POUR TOUTES ESPÈCES DE PÂTES OU CORPS DEMI-SOLIDES

18 Médailles aux Expositions universelles. — Médaille à Philadelphie, 1876. — Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1878. — Médaille d'or à l'Exposition d'Arnhem, 1879. — Diplôme d'honneur à Amsterdam, 1883



ENVOI GRATIS DE LA NOTICE DÉTAILLÉE

Sur demande adressée

à **MM. F. ARBEY et Fils**

CONSTRUCTEURS-CONCESSIONNAIRES

Paris, 41, Cours de Vincennes, Paris

MÉDAILLE D'OR, PREMIÈRE MÉDAILLE D'ARGENT EXPOSITION UNIVERSELLE 1878

18 Médailles aux Expositions Universelles

Prix : Médaille de Progrès à l'Exposition de Vienne 1873, Médaille à Philadelphie en 1876, Médaille d'or Exposition Internationale Arnhem (Hollande) 1879

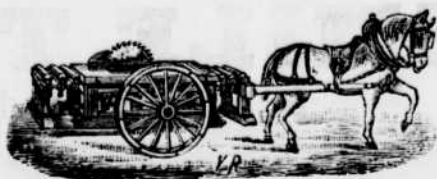
DIPLOME D'HONNEUR, AMSTERDAM 1883

F. ARBEY & FILS

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

Paris, 41, Cours de Vincennes, 41 (près la place de la Nation)

CONSTRUCTION DE SCIERIES ET MACHINES-OUTILS POUR LE TRAVAIL DU BOIS



Pour arsenaux, chemins de fer, mécaniciens, constructeurs, marchands de bois, exploitants de forêts, construction de wagons, charpente, menuiserie, carrosserie, charbonnage, scieries mécaniques, tonnelierie, etc.

NOTA.— Envoi de l'album (dernière édition) en langues française, anglaise, allemande, italienne, espagnole, russe ou polonaise (200 fig.), contre 5 fr. ou timbres-poste français ou étrangers. Envoi franco du prix-courant (dernière édition) en langue française, anglaise, italienne, russe, allemande, espagnole, polonaise, hollandaise, portug., hongroise.

LE GAULOIS

LE PLUS COMPLET ET LE MIEUX INFORMÉ
DES JOURNAUX DE PARIS

Prix de l'abonnement pour le Canada (Union postale) :
Un an 72 fr.; Six mois, 36 fr.
Bureaux à Paris, 9, Boulevard des Italiens

Maisons Recommandées

ORNEMENTS D'ÉGLISE

DIVISION DES CATALOGUES ILLUSTRÉS QUI SONT ENVOYÉS SUR
DEMANDE

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| 1 Chasublerie, Broderie | 7 Dons et Secours aux |
| 2 Lingerie et Vêtements | 8 Églises |
| 3 Bronze et Orfèvrerie | 8 Églises pauvres |
| 4 Ameublement | 9 Bannières pour Sociétés |
| 5 Oriflammes et Tentures | 10 Ornements et Vêtements |
| 6 Services mortuaires | épiscopaux |

BIAIS AINÉ * . . . c. * . . *

Fournisseur de N. S. Père le Pape

Paris, 74, rue Bonaparte — Place Saint-Sulpice, Paris
MAISON FONDÉE EN 1782

CAFÉS-RESTAURANTS

Bruneaux, 24, boulevard Poissonnière, Paris. —
Déjeuner à 3 fr. Dîner à 4 fr.

CHEMISES, GANTS, CRAVATES

C. Dupré, F. Ysern, 46, rue Vivienne, près le
boulevard.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

A. Saux, TAILLEUR, 43, rue Saint-Augustin, au coin
de l'avenue de l'Opéra.

LIBRAIRIE

LÉOPOLD BOSSANGE, Commissionnaire en Li-
brairie, 6, rue Chabanais.

PARFUMERIE

A. Balmain. — Parfumerie fine. Savons de toilette.
Articles de choix.
370, rue Saint-Honoré, Paris.

Cosmétique au Raisin pour les gerçures des lèvres.
L. PIERLOT, 55, r. Bonaparte. La boîte, 2 bāt., f. 1f. 65.

Elixir et Poudre au Cresson Martial, 119, r. Montmartre.

VINS

The International ADEGA Company, 12, rue du
Quatre-Septembre.
Importation directe de tous les vins d'Espagne, de
Portugal, de Madère. — Boissons anglaises. — Vente
à la bouteille et par fûts. — **Dégustation au verre.**

GUSTAVE R. FABRE

Marchands de Fers et de Quincaillerie
RUE SAINT-PAUL. — MONTRÉAL

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884 Arrangements d'été 1884

Depuis le 10 mai, les trains de ce chemin de fer cir-
culeront tous les jours, les dimanches exceptés, comme
suit :

PARTIRONT DE LA POINTE-LEVIS
Pour Halifax et Saint-Jean..... 7.30 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup et Saint-Flavie 11.20 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup..... 5.15 P. M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS
De Halifax et Saint-Jean..... 7.20 P. M.
De la Rivière-du-Loup..... 1.30 P. M.
De la Rivière-du-Loup..... 6.00 A. M.

Le char Pullman qui part de Lévis, le mardi, le jeudi
et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui
part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à Saint-
Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique
à l'Est.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef,

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., avril 1884.

BOURGOIN, DUCHESNEAU & C^{IE}

NOUVEAUTÉS ET MERCERIE (Small Ware)

IMPORTATEURS

321, 323, 325, rue Saint-Paul
MONTREAL

AGENCE FRANCO-ANGLAISE

Pour la Représentation et la Vente des Marchandises
Françaises et Anglaises

OBJETS D'ART, DE LUXE ET DE HAUTE FANTAISIE
à **MONTRÉAL (Canada)**

PLACE VICTORIA, RUE SAINTE-RADEGONDE, 8
N. B. — Renseignements franco sur demande.

L. J. A. SURVEYER

MARCHANDS DE FER ET DE QUINCAILLERIE
Rue Notre-Dame, 188
MONTRÉAL

LIGNE DOMINION

De Paris au Canada

Départ de Liverpool pour Québec tous les jeudis
L'Orégon, Le Sarnia, Le Vancouver

Les salons, ainsi que les cabines de 1^{re} classe, se
trouvent au milieu du navire.

Le **Vancouver** est éclairé à la lumière électrique
dans tous ses compartiments.

Prix de passage : 1^{re} classe, de 266 70 à 480 fr.

Pour tous renseignements et pour les billets d pas-
sage, s'adresser à

PITT ET SCOTT.

7, rue Scribe, Paris.

LA NEW-YORK

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDÉE EN 1845

Fonds de Garantie : 287 Millions

ENTIÈREMENT SOUSCRITS

MUTUALITÉ A PRIMES ET ENGAGEMENTS FIXES

Les assurés sont seuls propriétaires du fonds de garantie
de tous les bénéfices.

TARIFS COMPARÉS

de la **NEW-YORK** et des principales autres Compagnies

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS avec participation aux bénéfices	RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES payables par semestre Rente pour un versement de 100 fr.
Primes viagères assurant 100f.	

Ages	à la New-York	aux autres Compagn.	Ages	à la New-York hommes	aux autres Compagn.
25	19.89	22.10	60	10 »	9.02
35	26.38	28.40	70	13.60	12.15
45	37.97	38.70	80	17.60	15.16

DIRECTION POUR LA FRANCE

19 — avenue de l'Opéra — 19
PARIS

BERTHET & DESMAZIÈRES

TAILLEURS
Fournisseurs de S.M. le Roi de Suède et de Norvège
AMAZONES, LIVRÉES. — 32, RUE DES PETITS-CHAMPS.

APPARTEMENTS MEUBLES

A LOUER

S'adresser rue de la Boétie, 81, PARIS.

FABRE & GRAVEL

LIBRAIRES

Rue Notre-Dame. — MONTRÉAL

CONCESSIONS GRATUITES DE TERRES

AU CANADA

65 hectares au Manitoba et dans les territoires
du Nord-Ouest

40 à 85 hectares dans les autres provinces

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie
défrichées à des prix raisonnables dans les provinces
de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-
Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colom-
bie anglaise.

**Passages à prix réduits. — Avantages spéciaux
offerts aux domestiques.**

S'adresser pour brochures donnant tous les rensei-
gnements relatifs au placement de capitaux, règlements
pour la vente des terres, demande d'emploi, taux des
salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au
bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria-
Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire;
M. C.-C. Chipman, secrétaire-adjoint); ou à M. John
Dyke, 15, Water-Street, Liverpool, et à M. Hector
FABRE, commissaire-général du Canada, 30, rue de
Larochehoucauld, Paris.

LIGNE ALLAN

Paquebots-Poste de Liverpool au Canada

DATES DES DÉPARTS DE LIVERPOOL A QUÉBEC

Sarmatian... Jeudi 28 août.	Polynesian... Jeudi 25 sept.
Sardinian... — 4 sept.	Peruvian... — 2 octobr.
Circassian... — 11 —	Sarmatian... — 9 —
Parisian... — 18 —	Sardinian... — 16 —

Ces vapeurs touchent à Londonderry le lendemain de
leur départ pour embarquer les passagers et la malle.

PRIX DES BILLETS DE PREMIÈRE CLASSE

Fr. 318 15. — Fr. 397 65. — Fr. 477 20

suivant la position des cabines.

Sur le Parisian, les prix varient de Fr. 397 65 à 557.

Les passagers de différentes catégories de première
classe jouissent du même salon et de la même table.

Les enfants de moins de 12 ans paient demi-place. Au
dessous de 2 ans, ils voyagent gratuitement.

Chaque passager adulte a droit au transport gratuit
d'un colis n'excédant pas 20 pieds cubes. Le colis qu'il
prendra avec lui dans sa cabine ne devra pas excéder
plus de 15 pouces de haut.

Les billets de passage sont délivrés contre un acompte
de Fr. 126 25 ou contre la totalité de leur valeur.

Le passager muni d'un billet de retour devra l'échan-
ger contre un nouveau billet avant de retenir son pas-
sage.

Pour billets de passage, s'adresser à M. Alex. HUNTER,
4, rue Gluck, à droite de l'Opéra, Paris; agent de MM.
ALLAN brothers C^o, 19, James street, Liverpool.

PEINTURE & PHOTOGRAPHIE D'ART

ÉMILE TOURTIN

8, Boulevard des Italiens, 8